



## QUI SOMMES-NOUS ?


---

- Dès sa création en 1994, la société a pour objectif de mettre au service de ses clients la compétence acquise tout au long de carrières informatiques faites de rigueur, de veille technologique et de suivi clients.
- Nos solutions informatiques pour paysagistes sont fiables, conviviales, évolutives afin que leur utilisation dans votre entreprise accompagne vos ambitions. C'est autour de ces valeurs que la société ALSEVE s'est développée, mettant toujours en avant l'accompagnement de nos clients ainsi que l'écoute de leurs besoins pour rester au plus près de la réalité de leur activité paysagère.

### La société ALSEVE en quelques chiffres...

- **2 associés**, Régis FADET & David PHILIPPE
- **4 formateurs** spécialisés, ils sont positionnés dans leur cœur de métier afin de garantir leur légitimité sur le thème traité.
- **2467** actions de formations réalisées depuis 1994
- **96,7 %** de satisfaction à chaud en 2020 sur 30 sociétés sondées.

*"C'est le taux de satisfaction moyen des actions de formation réalisées en 2020, tout domaine confondu."*







## NOS OBJECTIFS, NOS ENGAGEMENTS

---

- Vous proposer des programmes adaptés en étant à l'écoute de vos besoins et de vos attentes ;
  - Mettre à votre disposition une équipe de formateurs professionnels et impliqués ;
  - Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant les temps de formation (ce qui se dit en formation reste en formation) ;
  - Transmettre des savoirs, des méthodes et des outils en lien avec les pratiques professionnelles de chacun ;
  - Inciter le partage des expériences entre stagiaires ;
  - Favoriser la progression individuelle au sein des groupes et des équipes ;
  - Veiller à la qualité de nos interventions et de notre suivi administratif
  - Pour mieux accompagner les stagiaires à besoins spécifiques, nos formations à distance ou sur site sont ouvertes aux travailleurs handicapés. Un référent Handicap est mis à disposition des candidats.
- 


Adresse du siège social : Parc Solaris / Immeuble ARKAM - 10 chemin du Vigneau - 44800 St Herblain

Téléphone : 02 28 01 03 90

Mail : [com@alseve.fr](mailto:com@alseve.fr)

SIREN : 397 845 926

N° de déclaration d'activité : 52440822444 auprès du préfet de région Pays de la Loire







# PROCÉDURE D'INSCRIPTION & modalités de formation

## ETAPE 1 : BESOIN DE SE FORMER À NOS LOGICIELS ?

---

Vous pouvez nous contacter au 02.28.01.03.90 ou nous écrire : [com@alseve.fr](mailto:com@alseve.fr)

Un commercial prend alors contact avec vous afin de définir vos besoins avec une étude à compléter par vos soins.

## ETAPE 2 : PLANIFICATION DE LA FORMATION ?

---

Après validation de l'offre commerciale, notre assistante commerciale vous contacte afin de planifier avec vous la session de formation.

Un courriel confirmant la ou les dates retenues vous est adressé 48h au plus tard après réception de celle-ci.

La convention de formation confirme définitivement l'inscription. Cette dernière doit nous être retournée, cachetée, et signée, par mail au plus tard deux jours avant le premier jour de formation.

## ETAPE 3 : AVANT LA FORMATION ?

---

La convocation indiquant le lieu et les horaires, le programme de la formation, le règlement intérieur de notre organisme est adressée à chaque participant.e et au formateur concerné 7 jours avant le début de la formation.

## ETAPE 4 : DURANT LA FORMATION ?

---

### Organisation - Horaires

Une journée de formation comprend 7h00.

Sauf information contraire mentionnée dans la convocation de formation, les horaires sont : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30.

Les déjeuners ne sont pas compris dans le coût de la formation. Nous proposons aux participants(es) de déjeuner ensemble s'ils le souhaitent dans un restaurant à proximité de la salle de formation.

### Suivi et évaluation des acquis

En milieu de formation, le/la stagiaire est invité.e à s'auto-évaluer sur une grille.

Le formateur évalue les compétences visées en s'appuyant d'une part sur les résultats des mises en pratique réalisées durant la formation, les QCM des connaissances, et d'autre part sur le bilan individuel "Après la formation" de chaque stagiaire.

### Moyens de suivi d'exécution

Le(s) stagiaire(s) et le formateur émargent par journée réalisée.



## ETAPE 5 : APRÈS LA FORMATION ?

---

A l'issue de la formation, nous adressons par courriel à la société :

- Une évaluation de satisfaction en ligne.
- Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation.

Dans les 4 à 6 mois suivant la formation, une évaluation de satisfaction à froid est adressée à la société.

Si vous avez des questions, contactez nous au 02.28.01.03.90  
ou à l'adresse mail suivante :  
[com@alseve.fr](mailto:com@alseve.fr)

